

REGLEMENT DU XX° TOURNOI NATIONAL DU CARMAUSIN

Art 1 : Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la F.F.B.A.D. et en règle avec celle-ci.

Art 2 : Le juge arbitre est M. Yannick ERBIN.

Art 3 : Le tournoi se déroulera suivant le règlement FFBAD à jour et sera géré sur le logiciel Badnet. Il est ouvert à tous les joueurs classés de NC à R4.

Art 4 : Les simples et mixtes se dérouleront le samedi 21 juin 2025 de 8h à 21h. Les doubles dames et hommes sont prévus le dimanche 22 juin 2025 de 8h à 18h.

Art 5 : Les tableaux seront organisés dans la mesure du possible en séries. Conformément au règlement des compétitions, le CPPH du joueur le mieux classé d'un tableau ne pourra pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé du même tableau.

Art 6 : Les têtes de série seront désignées au plus fort **CPPH du 12 juin 2025**. Pour les paires de doubles et mixtes, c'est la moyenne des CPPH qui sera prise en compte.

Art 7 : **Le nombre maximum d'inscrits** est fixé à **200 joueurs**. La **date limite des inscriptions** est fixée au **vendredi 13 juin 2025**.

Art 8 : Les joueurs ne pourront pas faire à la fois le simple et le double mixte. Un choix sera à faire pour le samedi.

Art 9 : Les droits d'inscription sont de 18 euros pour un tableau et 21 euros pour 2 tableaux. L'inscription et le paiement du tournoi seront faits obligatoirement sur Badnet. Le club organisateur prendra en charge les frais bancaires liés à Badnet.

Art 10 : La date d'inscription prise en compte pour les doubles et les mixtes sera celle de l'inscription complète de la paire soit la date d'inscription du dernier joueur de la paire.

Art 11 : Les volants sont à la charge des joueurs et doivent être homologués par la FFBAD. Les volants officiels sont les RSL TOURNEY N°3. Une tenue correcte sera exigée (pas de survêtement).

Art 12 : Le comité d'organisation sera rigoureux sur le respect des horaires qui seront affichés dans la salle. Les matches pourront être appelés avec 1 heure d'avance sur l'horaire annoncé. Les joueurs auront 3 minutes de l'annonce du match jusqu'au début de celui-ci pour s'échauffer et essayer les volants. Si ce n'est pas le cas le joueur sera disqualifié par le juge arbitre

Art 13 : Tout volant touchant une infrastructure de la salle (câbles, paniers de basket ...) sera compté « faute » pendant le jeu et pourra être remis deux fois au service.

Art 14 : Les décisions du Juge arbitre et du comité d'organisation sont sans appel

Art 15 : La participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.